

ELECTIONS LEGISLATIVES A TIZI-OUZOU

Une discorde, la dernière peut-être au sein des arouch

Les échéances électorales ont des effets désastreux sur les arouch depuis que leur stratégie s'est heurtée à celles des partis politiques qui contrôlaient un nombre important de délégués et de coordinations à travers leurs militants derrière un apolitisme de pure façade si l'on tient compte des joutes qui opposaient les deux frères ennemis, le FFS et le RCD, sous l'arbitrage conjoncturel et ambivalent d'un courant rassembleur. Confrontée aux choix difficiles, l'ensemble des coordinations de wilaya n'arrêtaient pas de perdre des forces et parfois d'éclater carrément à l'exemple de la CADC qui a perdu une bonne partie de ses délégués actifs proches du FFS à quelques encablures des élections locales d'octobre 2003 et les coordinations non moins actives animées par des militants proches du RCD lors du mémorable et très controversé conclave d'Imzizou tenu à quelques semaines de la présidentielle de 2004.

L'organisation des partielles, avec le feu vert du mouvement qui, devenu un partenaire du pouvoir, semblait

mettre un terme au boycott des échéances électorales avant d'obtenir pleine satisfaction de la plate-forme d'El-Kseur mais dans l'espoir d'y parvenir à travers la concrétisation de l'accord global conclu avec l'ex-chef du gouvernement au nom de l'Etat, s'est avérée plus risquée encore en faisant perdre aux arouch leur rôle de recours contre l'arbitraire et d'intermédiaire entre le pouvoir et la population. Belkhadem et Zerhouni ne se sont pas fait prier d'annoncer la fin de mission des arouch dès l'installation des assemblées locales des wilayas concernées.

Les législatives du 17 mai prochain auxquelles prendront part certains délégués, qui affirment avoir démissionné du mouvement, ont pour effet de soulever l'ire d'une fraction du déjà squelettique mouvement des arouch, notamment dans la wilaya de Tizi-Ouzou contre ceux qui ont opté pour le libre choix vis-à-vis de l'échéance en question. Le conclave interwilayas serait resté ouvert dans l'attente d'une prise de position de la CADC vis-à-vis des élections. Celle-ci est res-

tée indécise comparativement aux autres coordinations, plus particulièrement celle de Béjaïa qui a opté pour la participation. Le conclave de wilaya tenu le 1^{er} mars se serait prononcé dans sa presque totalité contre la participation.

Un courant favorable au libre choix s'est toutefois manifesté. La présidence tournante qui se revendique de ce courant vient de rendre publique une déclaration dénonçant les délégués en rupture de ban, qui ont pris part à un conclave informel, jeudi, avec la sournoise velléité d'instrumentaliser le mouvement citoyen à des fins personnelles. Ce sont, selon les auteurs de la déclaration, des individus frustrés et désavoués par leurs coordinations respectives, ce sont des conspirateurs qui ne cherchent qu'à semer le doute et la confusion pour solder des comptes et défendre des intérêts personnels. Les auteurs rappellent qu'à "l'issue de ses différentes concertations, le mouvement avait écarté aussi bien la participation que le rejet des élections législatives du 17 mai optant pour le libre choix.

La CADC se démarque par conséquence vis-à-vis de tout appel au rejet qui serait prôné par des individus se cachant derrière l'entête du mouvement. Les délégués candidats n'ayant commis aucun acte répréhensible en infraction d'une quelconque résolution du mouvement n'ont pas à être mis à l'index concluent les rédacteurs de la déclaration annonçant un conclave ordinaire prochainement pour démasquer et disqualifier définitivement ces opportunistes et recalés de la politique".

Les participants au conclave de jeudi après-midi ont publié également une déclaration qui résume les débats quelque peu houleux rappelant leur position sur les élections, eux aussi promettent un conclave interwilayas en vue de prendre des mesures à l'égard de leurs adversaires.

Au vu de tout ce qui précède et de ce qui est attendu de part et d'autre, il n'est pas exagéré de prévoir l'extinction définitive du peu qui reste du mouvement à plus ou moins brève échéance.

B. T.

BOUZEGUENE

La daïra attend depuis 18 ans d'être raccordée au réseau électrique

"En matière de cynisme bureaucratique, on ne peut pas faire mieux", s'insurgent des citoyens du chef-lieu de la daïra de Bouzeguène, qui attendent vainement d'être raccordés au réseau électrique depuis dix-huit ans, demandes, rappels de demandes et reçu de paiement de branchement à l'appui.

Les récriminations des habitants du quartier joutant l'avenue Colonel-Mohand-Oulhadj qui s'éclairaient encore à la bougie en dépit du fait qu'ils se soient acquittés de toutes les formalités administratives y afférentes et des multiples démarches pour être raccordés au réseau sont dirigées vers la direction de la Sonelgaz de Tizi-Ouzou qui "nous mènent en bateau depuis des années", fulminent-ils en se demandant à quand le bout du tunnel.

Exhibant le reçu de versement, portant le n° 0200935 des frais de branchement d'un montant de 57 541,30 DA versés le 30 mai 1995 à la BNA, les malheureux citoyens se demandent jusqu'à quand ils devront encore patienter pour qu'on daigne raccorder leurs habitations au réseau électrique estimant avoir assez payé pour leur civisme alors qu'en principe leurs foyers devaient faire l'objet d'un raccordement dans le cadre des projets d'extension dont bénéficient les habitations les plus isolées sachant que leurs maisons sont implantées au cœur de la ville, de surcroît chef-lieu de commune et de daïra.

Pourtant, aucun obstacle ne s'oppose à ce branchement puisque l'unique opposition verbale manifestée par une habitan-

te à l'époque a été levée dans la semaine, se plaint le porte-parole du quartier, dont l'habitation est la plus ancienne de l'îlot, qui menace de recourir à la justice si rien de concret ne se profile à l'horizon, estimant avoir assez patienté. "La Sonelgaz qui n'a eu de cesse de se démener une semaine durant pour encaisser les frais de branchement n'a pas bougé le petit

doigt pour nous raccorder", martèle notre interlocuteur. "Pis, ajoute-t-il, ils ont mis un mois pour retrouver notre dossier au niveau de la direction de Tizi-Ouzou et quinze jours pour le lire", conclut-il en rappelant qu'à chaque réclamation on leur exige des demandes manuscrites qui "moissent dans leurs tiroirs".

S. Hammoum

Bientôt une décharge contrôlée

La commune de Bouzeguène vient de bénéficier d'un projet de décharge contrôlée d'ordures ménagères dans le cadre des PCD 2007. Une enveloppe de 120 millions de centimes a été déblocquée pour les besoins de l'étude qui déterminera le montant du projet, a indiqué le maire de Bouzeguène. Il précise qu'un ordre de service a été délivré à un bureau d'études désigné par la wilaya. D'une superficie de 4 ha, sur le site même de l'ancienne décharge sauvage à Azaghar à 10 km du chef-lieu, la décharge avait fait l'objet d'un aménagement superficiel loin de répondre aux normes environnementales.

Ce projet, dont on ne sait s'il a été précédé d'une

étude d'impact environnemental, de par sa situation à proximité de terres agricoles, notamment des oliveraies et non loin de l'Oued Boubhir, est-il à même de régler tous les problèmes de nuisance de la commune d'autant qu'il dessert 22 villages ?

"A long terme, non", renchérit le maire qui espère que la commune sera intégrée au projet d'enfouissement technique prévu à Boubhir au profit de onze communes limitrophes et ordonné par le wali, offusqué à la vue de la pollution de l'oued lors de l'inauguration du pont de Boubhir en mai dernier.

La collecte des ordures ménagères, au niveau de la commune de Bouzeguène, ne profite qu'au chef-lieu, si bien que

dans les 22 villages il y a parfois autant de décharges sauvages que de quartiers, nonobstant un ou deux villages à l'image de Taourit qui a pris à son compte le problème en installant des benues de tracteurs aménagées qui, une fois pleines, sont déversées dans la décharge commune.

Les poubelles du chef-lieu débordent d'ordures provenant d'automobilistes qui les jettent par-dessus bord créant des décharges parallèles aux nuisances plus qu'avérées comme celle située en amont du CEM Hammadi qui fait le bonheur des chats et chiens errants tout en agressant les sens des passants avec ses odeurs pestilentielles.

S. Hammoum

L'AGENCE DES LOISIRS POUR JEUNES D'ALGER

Organisation des camps d'été au profit de 4 000 enfants démunis

L'Agence nationale d'animation et de loisirs pour jeunes compte organiser cette année des camps d'été au profit de quelque 4 000 enfants issus de familles démunies.

Une importante enveloppe financière a été dégagée par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour prendre en charge cette initiative, a déclaré, mardi à l'APS, le directeur de l'agence, Abdelouahab Bouhara, en précisant que les préparatifs de cette saison estivale vont bon train.

Les camps de l'agence, situés dans le nord du pays, recevront des enfants du Sud et les enfants du Nord se rendront dans le camp du Sud, a expliqué ce responsable.

Environ 2 000 enfants sont attendus cette saison, qui débutera le 12 juin prochain, dans les camps d'été situés à Alger, selon l'agence.

Outre les camps familiaux organisés par l'agence, dans le cadre de ses relations de partenariat avec plusieurs entreprises nationales, des camps de proximité seront organisés pour la deuxième fois au profit des enfants résidant à proximité des camps mais qui n'ont pas les moyens de passer des vacances encadrées par des animateurs spécialisés.

M. Bouhara a affirmé, dans ce cadre, que cette expérience n'avait pas vraiment réussi l'année passée, car les APC que "nous avons contactées n'ont pas répondu" à notre appel. Pour rattraper ce retard, a-t-il dit, l'agence a décidé, cette année, de lancer une large campagne d'informations pour faire connaître les objectifs de cette initiative qui sera menée avec le concours de l'Office national du tourisme.

L'agence compte aussi faire bénéficier les enfants handicapés des différentes activités culturelles et sportives prévues lors de ces camps d'été, a indiqué M. Bouhara. Il précise que dans le cadre de ces activités l'agence entend dispenser une formation en animation au profit des encadreurs.

L'Agence nationale d'animation et de loisirs pour jeunes compte une quinzaine de camps dans les villes côtières et un camp à Ouargla.

APS